

Recours au Règlement—M. Mazankowski

● (1510)

C'est la troisième fois qu'en matière éminemment politique, en l'occurrence l'avenir du tarif marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau, le ministre passe outre à la Chambre des communes. Le 8 février, il a publié à Winnipeg une déclaration concernant une politique importante. Les députés n'ont pas eu l'occasion de réagir; ils n'ont pas été en mesure d'interroger le ministre ou de demander des explications au sujet d'une question importante et fort complexe. L'opposition a dû utiliser une journée qui lui était consacrée pour débattre de cette question à la Chambre.

Le 28 juin, à la publication du rapport Gilson, la Chambre des communes a été victime de la même manœuvre. Il y a eu une déclaration de faite à Winnipeg et le ministre a donné une conférence de presse; les députés ont de nouveau été tenus à l'écart.

Aujourd'hui, le ministre des Transports (M. Pepin) a déposé un document. Nous n'en connaissons pas la teneur, mais nous savons qu'il s'agit des mesures que le gouvernement entend prendre suite à la publication du rapport du groupe d'étude Gilson. Ce qui est encore plus frustrant pour tous les députés, c'est que le ministre va tenir une conférence de presse à l'extérieur de la Chambre des communes. Je crois que le ministre affiche ainsi son mépris et son indifférence totale à l'égard du rôle, des responsabilités et des obligations qui sont les nôtres. Il a simplement déposé le rapport aujourd'hui. Il n'a fait aucune déclaration et n'a pas donné aux députés de l'opposition l'occasion de répondre. Il n'y a aucun moyen d'obtenir des précisions. Le ministre publie simplement un communiqué, dépose un document et tient une conférence de presse à l'extérieur de la Chambre.

Nous savons tous que c'est ce même ministre des Transports qui, il y a un an, a attendu que le Parlement prenne des vacances pour annoncer de grands changements touchant VIA Rail. C'est devenu une habitude chez le ministre, et je dois dire que d'autres membres du cabinet suivent son exemple.

Vous vous rendez compte, j'en suis persuadé, madame le Président, que la question du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau est très importante, fondamentale même, pour les Canadiens de l'Ouest, en particulier pour les agriculteurs, les producteurs de grains et l'industrie céréalière de l'ouest du Canada. Nous savons tous que pas un seul ministériel n'a été élu à l'ouest de Winnipeg, mais ce n'est pas une raison pour que le Parlement ne sache pas à quoi s'en tenir. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, trouvons indigne la décision du ministre. Nous croyons qu'elle porte atteinte aux droits et privilèges de tous les députés

et qu'elle nous empêche d'assumer nos responsabilités et de servir nos électeurs et notre région.

Madame le Président, vous qui présidez cette Chambre et qui avez le devoir de faire respecter les droits et privilèges de tous les députés, je vous demande d'examiner attentivement cette question et de prendre les mesures qui s'imposent pour que cesse cette pratique.

Des voix: Bravo!

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, je pense que là-dessus le député de Végréville (M. Mazankowski) a parfaitement raison. Depuis 1975, le gouvernement fait fi constamment des vœux du Parlement en ce qui concerne le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Il fait fi également des conclusions de la Commission royale d'enquête Hall. Il refuse sans cesse de laisser les membres du comité des transports s'occuper de cette question. Serait-ce parce que pas un seul député libéral ne représente les Prairies? Pour le ministre, la partie est gagnée d'avance, car il a su mettre de son côté les associations qui, il le sait, sont opposées à un tarif réglementaire dans le cas du grain, y compris les syndicats privés. Il refuse de permettre que, par voie référendaire, les agriculteurs puissent choisir entre M. Gilson et l'honorable juge Emmett Hall.

Le fait que le ministre dépose des communiqués et des déclarations à la Chambre démontre qu'il n'entend pas faire de déclaration à l'appel des motions de crainte que les députés de l'opposition ne lui répondent. Au lieu de cela, il nous faut travailler dans nos bureaux ou dans la salle 130S pour riposter face à une mesure aussi fondamentale pour l'ensemble du pays, et pour l'Ouest aussi.

Le ministre devrait être plus généreux qu'il ne l'a été jusqu'ici dans cette affaire, et cesser de faire les choses dans le dos des députés, et surtout lors du dernier jour de séance de la Chambre...

Une voix: Il ne nous donne pas la possibilité de contester sa décision.

M. Benjamin: ... alors que nous n'avons pas la possibilité de poser des questions; comme ce fut le cas pour VIA Rail l'été dernier, le ministre passera sans doute l'été à machiner des moyens de nuire aux céréaliers de l'Ouest et aux tarifs réglementaires du transport des céréales. Un ministre digne de confiance ne devrait pas agir de la sorte pour une question de cette importance, et j'espère que celui-ci tiendra compte de mes conseils la prochaine fois qu'il aura quelque chose à dire sur le sujet.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: J'invoque le Règlement, madame le Président.